



Commune de Somain

adresse : Hôtel de ville – place Jean Jaurès – BP 39 – 59490 Somain

RCS – SIRET 215.905.746.000.16 – APE 8411Z – TVA FR

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

CONSULTATION POUR UNE ETUDE DE PROGRAMMATION POUR LA MEDIATHEQUE DE SOMAIN ET DU SCHEMA DIRECTEUR CULTUREL

SOMMAIRE

PRESENTATION DU PROJET	P.4
CONTEXTE	P.6
LA CULTURE AU CŒUR DES PROJETS DE DEVELOPPEMENT DE SOMAIN	P.6
A. Le projet Somain Cœur de ville.....	p.6
A.1. La démarche à 360°	p.6
A.2. Un pôle culturel multi-site où dialoguent associations et équipements publics	p.9
A.3. Des propositions culturelles différentes	p.12
B. L'engagement pour le renouveau du bassin minier (ERBM)	p.15
B.1. L'ERBM	p.15
B.2. Impulser le changement d'image sur son environnement et sur soi	p.16
LES POLITIQUES CULTURELLES LOCALES.....	P.18
A. Une politique d'offres à Somain	p.18
A.1. Un tissu associatif très présent	p.19
A.2. Les différentes facettes de la culture.....	p.20
A.3. Une vision inclusive de la culture	p.23
B. Communauté de communes de Cœur d'Ostrevent.....	p.26
JE LIS COMME JE SUIS	P.28
A. Les profils sociodémographiques	p.28
B. Développer la lecture sur tous les supports	p.30
C. La lutte contre la fracture numérique	p.31
NATURE DE LA MISSION	P.32
ARTICLE 1 - OBJET DU MARCHÉ.....	p.32
ARTICLE 2 – CONTENU ET DEROULEMENT DES MISSIONS	p.33
A. Tranche ferme n°1 : projet culturel, scientifique, éducatif, et social.....	p.33
A.1. Le diagnostic	p.33
A.2. La définition du schéma directeur culturel global.....	p.34
A.3. La construction du scénario	p.36
B. Tranche ferme n°2 : programme médiathèque	p.37

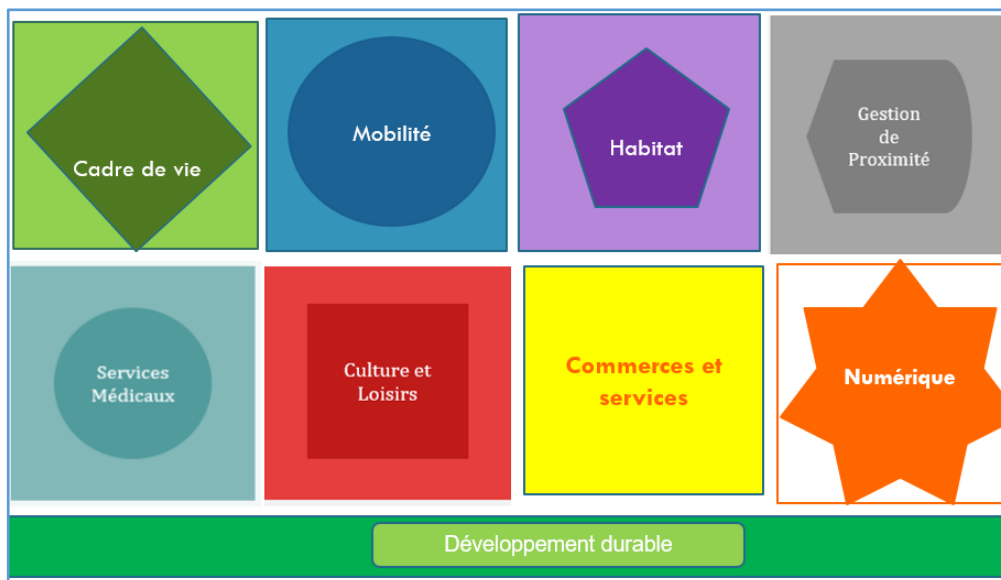
B.1. La réalisation de la mission de programmation pour la médiathèque	p.37
B.2. Mission d'assistance pour passation du marché de maîtrise d'œuvre de la médiathèque	p.40
B.3. Accompagnement du maitre d'ouvrage en phase conception	p.40
C. Tranche optionnelle n°1 : étude de programmation pour la bourse du travail.....	p.41
D. Tranche optionnelle n°2 : Etude de programmation pour la réhabilitation de l'ancienne bibliothèque	p.41
E. Tranche optionnelle n°3 : accompagnement au montage d'un appel à projets sur le site Sainte Anne	p.42
ARTICLE 3 - PLANNING PREVISIONNEL DES ETUDES.....	P.43
ARTICLE 4 – METHODOLOGIE	P.43
ARTICLE 5 - LIVRABLES, RESTITUTIONS ET REUNIONS	P.44
ARTICLE 6 – ANNEXES	P.44
ARTICLE 7 – DOCUMENTS QUI SERONT REMIS AU PRESTATAIRE RETENU	P.44

PRESENTATION DU PROJET

La commune de Somain (12 500 habitants) est aujourd'hui la **ville centre de la Communauté de Communes de Cœur d'Ostrevent** (73 100 habitants), au cœur de trois pôles urbains importants, Douai, Valenciennes et la Métropole Lilloise. Elle se situe au Sud de Douai, dans l'ancien bassin minier Nord-Pas de Calais,

Depuis 5 ans, la ville, ancienne commune industrielle, à la fois minière et nœud stratégique du fret de marchandise, a engagé un processus de transformation urbaine sur le long terme, qui commence avec le renouvellement du cœur de ville, la reconquête de friches urbaines (chapelle Sainte Barbe, écoles Sainte Anne), la rénovation d'équipements publics (hôtel de ville, théâtre) et de logements (cités minières, OPAHRU). Une attention particulière est réservée aux démarches d'aménagement participatif. Une réflexion sur la mobilité est en cours, visant à inciter les modes actifs.

Suite à la libération d'un foncier de 9000 m² en hyper-centre (départ des écoles privées Sainte Anne en périphérie) et au vu de la perte de dynamisme du centre et de ses commerces, la commune a engagé en 2016 une étude urbanistique et multi-thématiques pour envisager une revitalisation de son cœur de ville. Cette étude, menée par les services municipaux accompagnés par les architectes-urbanistes conseils de la Ville a permis d'identifier les objectifs et les orientations à suivre pour redynamiser le Cœur de Ville. Elle a abouti au lancement d'une démarche à 360°, multi-partenaire et multi-thématiques et à un projet nommé **Somain Cœur de Ville**, qui a été retenu par la Région dans l'appel à projet « Redynamisons nos centres-villes et nos centres-bourgs ».



Au XXI^e siècle, une ville ou un territoire ne peut pas fonctionner et ne fonctionnera pas sans une dimension culturelle forte. Elle se trouve aujourd'hui au centre des stratégies urbaines aussi bien en raison de sa vocation essentielle visant à promouvoir les Droits de l'Homme, à modeler la société de la connaissance et à améliorer la qualité de vie de tous, que par sa

contribution à la création d'emploi, à la régénération urbaine ou à l'inclusion sociale. Ainsi, la culture accorde une place à la créativité, l'esprit critique, à l'émancipation par la connaissance, la curiosité, la pensée critique ou la mémoire collective. Ce qui permet aux hommes et aux femmes d'avoir envie de se connaître, de vivre ensemble, de construire ensemble des choses nouvelles, différentes. Aujourd'hui, *faire culture* et *faire de la culture* font partie d'un tout et participent à une vision inclusive des sociétés humaines. C'est pourquoi la ville souhaite développer sa **vitalité culturelle comme le quatrième pilier du développement durable** aux côtés de la vitalité économique, l'égalité sociale, la responsabilité environnementale. La participation doit permettre aux habitants d'être les acteurs de leur histoire et de faire la synthèse entre les valeurs collectives et leur propre identité dans un contexte de pluralisme et de tolérance.

Le projet d'aménagement de la future médiathèque, en remplacement de la bibliothèque actuelle, excentrée et ancienne génération, intervient dans un contexte public de valorisation de la culture, de la lecture publique et de redynamisation de son cœur de ville. La **médiathèque sera créée, en hyper centre, sur le site des écoles Sainte Anne**, qui appartiennent à l'établissement public foncier (EPF). Elle devra répondre aux enjeux du 21^{ème} siècle (lutte contre la fracture numérique, développement de la lecture sur tous les supports, maintien du lien social, partenariats locaux, ...) afin de préparer les citoyens à occuper toute leur place dans le débat démocratique. Au sein de son EPCI, la commune est partie prenante, depuis le 1^{er} janvier 2021, du réseau des bibliothèques qui s'est constitué en 2019 à l'échelle intercommunale, contribuant ainsi au Contrat Territoire Lecture de son territoire.

CONTEXTE

LA CULTURE AU CŒUR DES PROJETS DE DEVELOPPEMENT DE SOMAIN

La culture apparaît de plus en plus comme un vecteur pour la redynamisation des territoires, qui permet, en quelque sorte, de « réanimer le collectif ». Elle est, de ce fait, désormais pleinement intégrée aux grands projets de Somain que sont le projet de redynamisation du cœur de ville (Somain Cœur de ville) et l'Engagement pour le renouveau du bassin minier (ERBM) du Nord et du Pas-de-Calais. La municipalité saisit l'opportunité de la Culture pour redonner fierté aux habitants, les rendre autonomes et en démocratiser son accès.

A. LE PROJET SOMAIN CŒUR DE VILLE

A.1. La démarche à 360°

La ville de Somain souhaite faire du cœur de ville un lieu de vie et de proximité à ciel ouvert et à taille humaine, avec un atout majeur : son âme. **Le centre-ville de Somain doit devenir un lieu où l'on a envie de venir ou d'habiter, où l'on accède et circule facilement et où l'on a envie de rester pour se promener, se restaurer, pratiquer des activités associatives ou culturelles, se détendre ou faire du sport, un lieu où l'on se sent bien.**

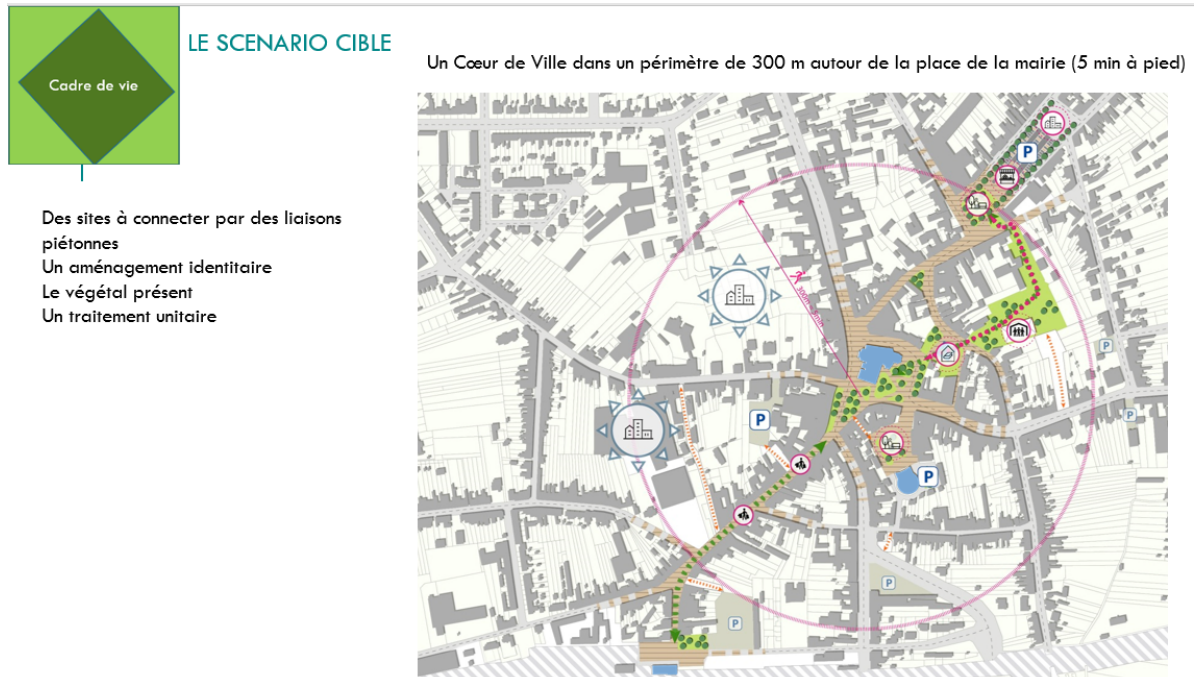


Le projet comprend plusieurs composantes :

- ❖ **LE COMMERCE ET LES SERVICES** : l'enjeu est de développer en centre-ville un commerce différenciant complémentaire de l'offre en périphérie. Il est également envisagé de créer un espace couvert pour accueillir le marché sur le foncier mutable de l'école Sainte Anne et d'y amener des activités tertiaires ;
- ❖ **L'HABITAT** : l'enjeu est de proposer une offre de logement en centre-ville à proximité immédiate des services et de la gare en réhabilitant les immeubles dégradés et en créant de nouveaux logements sur les friches urbaines (site de la Bouchonnerie) ;
- ❖ **LA CULTURE, LE SPORT ET LES LOISIRS** : l'enjeu est de **re-centraliser des équipements associatifs et culturels dans le cœur de ville pour faire vivre le centre à toute heure de la journée**. Il est notamment envisagé de **créer une médiathèque en centre-ville à la place de l'ancienne école maternelle Sainte Anne, intégrée dans un pôle culturel et associatif multi-sites** ;
- ❖ **LA MOBILITE** : l'enjeu est de rendre le centre-ville facilement accessible, d'apporter une offre de stationnement adaptée, de créer un pôle d'échanges avec la gare, véritable atout et de rendre la circulation piétonne aisée et agréable. Il s'agira également de rendre le centre-ville facilement accessible pour les personnes en situation de handicap mais aussi les personnes âgées amenées de plus en plus à vivre en centre-ville, près des équipements et commerces ;
- ❖ **LA SANTE** : l'enjeu est de maintenir et renforcer les services de santé sur la commune et de valoriser les équipements existants (institut ophtalmique et hôpital) ;
- ❖ **L'ENFANCE-JEUNESSE** : l'enjeu est d'aménager un centre-ville où les enfants et jeunes ont leur place ;
- ❖ **LE CADRE DE VIE** : l'enjeu est de créer une ambiance Cœur de ville agréable accompagnant les commerces et d'aménager les fonciers mutables (Sainte-Anne) qui accueilleront de nouveaux équipements et des activités tertiaires ;
- ❖ **LE NUMERIQUE** : thématique qui a émergé en 2019. Grâce à un projet européen Wifi4EU, la Ville vient de s'engager dans le déploiement d'un wifi territorial (internet gratuit pour des usagers nomades). Il s'agit des prémices du développement du numérique sur le projet Cœur de Ville et plus largement le territoire communal.

Le projet Somain Cœur de ville, démarré en 2016, avec une réflexion globale et multi-partenariale, se construit pas à pas et se précise au fil des études et de la concertation du public. Il a démarré aux yeux de la population avec la création d'un espace vitrine sur une partie de la place centrale (2019). En 2020, la ville s'est dotée d'une maison des projets, dont le contexte sanitaire a retardé la mise en place.

Un schéma directeur des espaces publics a été élaboré et les travaux vont démarrer en 2021 avec la requalification de la rue Suzanne Lanoy, rue commerçante du centre-ville. Il s'agira de créer une liaison verte entre la gare et la place du marché (moins d'1 km entre eux), en passant par le site Sainte Anne. En d'autres termes créer une ambiance propice à la déambulation. Le végétal sera un marqueur du projet ainsi qu'un revêtement de sol et un mobilier identitaire. La place de la voiture sera revue pour donner davantage de place au piéton.



En ce qui concerne l'**habitat**, des réflexions sur la construction de logements sur des espaces. Quant au **commerce**, une dynamique a été mise en place depuis 2018 pour revitaliser le centre-ville d'un point de vue commercial.

Enfin, concernant le **site Sainte Anne**, il devrait accueillir **une brasserie et une halle couverte** pour un marché et des activités de commerce. Il s'agira d'une opération hybride public/privé. Une étude de pré-programmation est en cours qui permettra d'en préciser la programmation en 2021.



LE SITE SAINTE-ANNE (2021-2026)

- Un **espace public-jardin** avec des jeux, des bancs pour toutes les générations
- Une **brasserie**
- Une **halle couverte** pour un marché couvert, des commerces éphémères ou fixes, des animations
- Une **médiathèque**
- Le **marché de plein vent**



Les résultats des études seront mis à disposition du programmiste retenu.

A.2. Un pôle culturel multi-site où dialoguent associations et équipements publics

Territoire extrêmement marqué socialement, la municipalité a toujours encouragé la créativité individuelle. Elle dispose d'un théâtre de 800 places, d'un tissu associatif culturel et sportif très dense, d'un centre socioculturel municipal en quartier politique de la ville qui a pour objectif de créer du lien à l'échelle de la ville, d'une bibliothèque dans le quartier « dit des cheminots », gérée par le Comité d'Entreprise de la SNCF de 1983 à 2018. Pourtant ces atouts sont souvent mal connus de ses habitants.

Le volet culturel du projet Cœur de Ville s'appuiera, d'une part, sur les structures existantes en centre-ville :

- le théâtre,
- l'ancienne bourse du travail, bâtiment municipal sous exploité, utilisé pour des permanences et des activités associatives, lieu d'initiation d'une maison des projets
- l'espace culturel François Défontaine qui accueille aujourd'hui l'école municipale de musique et 2 associations culturelles (La Muse et L'Escape)

et d'autre part, sur la création de la médiathèque, en remplacement de la bibliothèque actuelle, excentrée et ancienne génération, qui jouera un rôle essentiel d'accès à la culture sur le territoire communal. A l'échelle intercommunale, elle sera l'équipement le plus important.

Le projet de la municipalité est donc de construire en centre-ville un **espace culturel multi-sites autour d'une nouvelle médiathèque et des lieux culturels existants.**

LE POLE CULTUREL MULTI-SITES

Des sites qui dialoguent entre eux.

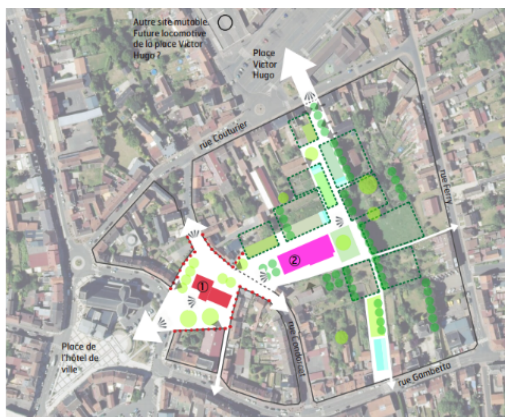
Unité par le projet culturel et par une gestion commune

- ✓ **Espace Défontaine** : activités artistiques (musique, théâtre...)
- ✓ **Bourse du travail** : locaux associatifs, salle de danse/théâtre...
- ✓ **Théâtre** : spectacles culturels
- ✓ **Salle Camus** : salle des fêtes et d'expositions
- ✓ **Sainte-Anne** : médiathèque, auditorium, plateau scénique modulable, salle polyvalente, espaces de stockage + espace couvert extérieur



Les premières réflexions engagées pour la pré-programmation sont les suivantes :

- ❖ **Créer une médiathèque sur le site sainte Anne avec un auditorium pour les représentations des associations**



Le positionnement de cette médiathèque se précise dans le cadre d'une étude de pré-programmation urbaine menée par l'Etablissement Public Foncier, propriétaire du site et dont le rendu est prévu au deuxième trimestre 2021.

Il est important de prendre en considération que la médiathèque se situera sur un espace mutable qui est à aménager : **l'espace Sainte-Anne**. Elle devra donc dialoguer avec le reste du site /privé. La programmation n'est pas encore établie à ce jour mais devrait se préciser en 2021.



- ❖ **Développer les activités associatives dans les locaux existants du centre-ville pour le faire vivre à toute heure de la journée**

CRÉER UNE MAISON DES ASSOCIATIONS A LA BOURSE DU TRAVAIL

- Lieu associatif avec espaces de coworking...
- **Maison des projets** en amorce dès 2020
- Tiers lieu



Ce bâtiment, aujourd'hui très peu occupé et où une Maison des Projets vient d'être installée au rez-de-chaussée pourrait accueillir des associations.

- ❖ **Libérer le théâtre des activités associatives pour y développer une programmation culturelle**

DEVELOPPER LA PROGRAMMATION CULTURELLE DU THEATRE



La programmation théâtrale est essentiellement associative, faute d'avoir une autre salle. Le projet souhaite lui redonner sa vocation première, celle d'accueillir sur scène compagnies et ateliers théâtraux et lui permettre de développer une programmation culturelle à la

hauteur de sa qualité, seul équipement de ce type dans la communauté de communes.

Comme pour l'ensemble du programme Cœur de Ville, le projet culturel intègrera **le développement durable dans sa construction et notamment l'aspect performance énergétique.**

Par ailleurs, le **numérique** est une thématique essentielle qu'il sera indispensable de décliner dans le projet culturel et la médiathèque. Il est presque impossible aujourd'hui de trouver du travail ou de s'inscrire à l'université sans disposer d'une adresse électronique ou faire usage des réseaux sociaux. Les bibliothèques se sont rapidement positionnées pour accompagner ce tournant numérique, notamment en ouvrant des ateliers, en permettant l'accès aux ordinateurs, en apportant des services de la vie quotidienne.

En tant que service public de proximité, la médiathèque a donc un rôle à jouer dans l'e-inclusion qu'il faudra définir, notamment en lien avec le cybercentre de la ville, qui affiche la vision d'une mission locale, non limitative à une simple prestation de services d'accès aux TIC.

A.3. Des propositions culturelles différentes



> Raconte-moi ton Somain

La municipalité a décidé d'écrire « Somain Coeur de ville » avec les nombreux acteurs de la ville (écoles, associations, Institut Médico-Educatif, habitants, commerçants...). La participation des habitants, autant des adultes que des enfants, a fait émerger leur volonté de réinvestir l'espace public avec des événements et des manifestations, d'exposer les histoires de Somain.

Ces préconisations rejoignent une des ambitions de Coeur de Ville : celle d'**offrir l'accès à la culture à tous** ses citoyens. Un des leviers consiste en la création d'un pôle culturel, accueillant la médiathèque, une salle polyvalente, des expositions, des spectacles...

Le projet « Raconte-moi ton Somain » est un autre levier, qui **se base sur la personne, ses savoirs et ses savoir-faire**, en lien avec son mode de vie, ses habitudes... Il fera découvrir, dans l'**espace public** du centre-ville, des petits bouts d'histoire à travers le vécu de Somainois(e). Les jeunes, les nouveaux habitants et plus généralement les usagers **s'approprient de façon originale les lieux patrimoniaux et leurs histoires**.

Il répond à 3 enjeux :

- ❖ **DEVENIR ACTEUR DE SA VILLE.** Dans les buts de s'approprier les lieux et leurs histoires et de participer à son évolution pour être fier de vivre dans cette ville.
- ❖ **CREER DES PASSERELLES** entre les quartiers, les structures et les services en croisant les regards et en cassant les à-priori.
- ❖ **DEPENSER DU TEMPS** en centre-ville pour réinvestir l'espace public et faire rayonner la ville à l'extérieur à plus long terme.

« Raconte-moi ton Somain » **conjugue transmission, vision sensible et création.**

Une première édition a eu lieu aux journées du patrimoine de 2019. La deuxième édition se tiendra à nouveau pendant les journées du patrimoine de 2021, mettant à l'honneur une personnalité de la ville qui l'a marqué, feu M. Victor Gobert, photographe professionnel et cinéaste amateur, en lien avec la démolition de sa boutique qui permettra créer une nouvelle liaison avec la rue commerçante.

> Le programme « hors les murs » de la scène nationale TANDEM

Le dispositif « Rendez-vous chez vous » propose un ensemble de représentations et d'actions culturelles « hors les murs » en partenariat avec les intercommunalités, communes et associations du Douaisis et de l'Artois-Ternois. Par ces actions de décentralisations, le TANDEM souhaite favoriser la circulation des œuvres et des publics dans les communes de la région et, ainsi, rompre avec l'éloignement culturel de certaines zones géographiques et / ou de certains habitants.

Ce dispositif propose aux collectivités et associations du territoire de construire un partenariat à l'échelle d'une saison (de septembre à juin) s'articulant autour de trois axes :

- ❖ L'ACCUEIL D'UNE OU PLUSIEURS REPRESENTATIONS. Plusieurs spectacles de la programmation du TANDEM sont proposés « hors les murs ». Parmi cette sélection, les partenaires peuvent choisir le spectacle qu'ils souhaitent accueillir dans leurs espaces : salles des fêtes, gymnases, centres sociaux, médiathèques... Chaque partenaire contribue ensuite financièrement à son accueil, apporte un soutien logistique et technique et diffuse l'information sur son territoire.
- ❖ LA MISE EN PLACE D' ACTIONS CULTURELLES. Afin de permettre une expérience riche et complète autour des représentations proposées, un ensemble d'actions et de démarches peuvent être développées à destination des publics. Le TANDEM propose systématiquement une rencontre avec les artistes à l'issue du spectacle ainsi que des sensibilisations aux établissements scolaires et aux structures de proximité en amont de la représentation. Des projets d'actions culturelles spécifiques peuvent également être organisés en fonction des propositions artistiques et des demandes des partenaires.
- ❖ LA PROPOSITION DE DECOUVRIR UN SPECTACLE SUR LES PLATEAUX DU TANDEM SCENE NATIONALE Chaque partenaire bénéficie d'un tarif préférentiel de 5 € sur une représentation à choisir parmi soixante pièces de danse, de théâtre, de musique et de cirque. Chaque partenaire organise une navette pour faciliter le déplacement des habitants à Douai ou Arras. Ce « retour » permet de faire découvrir des lieux du

patrimoine régional (théâtre à l'italienne, salle des concerts à Arras ou cirque en dur à Douai) et des spectacles de grande envergure.

La ville par le passé avait déjà noué un partenariat avec le TANDEM. En 2019, elle a décidé de le retisser. Il ne sait pas concrétiser avec le contexte sanitaire : la population n'a pu bénéficier des spectacles ni de la médiation culturelle associée. A l'exception d'un groupe de collégiens du Victor Hugo, encadrés par deux professeures de français, qui sont allés voir un concert au TANDEM.

Ce partenariat a été l'occasion de réunir l'ensemble des référents culturels présents sur la ville : ville, Cœur de ville, centre socioculturel municipal, académique et collèges.

> Des synergies à envisager pour renforcer « l'écosystème culturel »

Avec le projet « Somain Cœur de ville », la municipalité reçoit de plus en plus de porteurs de projets. Deux créeraient des passerelles avec la médiathèque, à condition d'en définir clairement le périmètre au préalable.

❖ Projet 1 : UN CINEMA DE 3-4 SALLES

Lecture publique et cinéma sont souvent liés. La médiathèque développera un secteur son et images (fonds de DVD, accès en ligne à des collections vidéos, organisation d'animations incluant des projections). D'autres passerelles existent entre lecture publique et cinéma. Le mois du film de documentaire peut être une des pistes, les programmes nationaux autour de la relation culturelle à l'image (exemple : collège au cinéma) une autre.

Le porteur de projet, originaire de Somain, souhaite investir dans le cadre de son entreprise. Pour le moment, il n'en est qu'au stade de l'étude de marché. Il n'est pas donc établi que ce projet se fera mais il nous paraît important de le signaler au vu des interactions possibles avec la future médiathèque.

Ce projet répond aux souhaits de la population (consultation sur le commerce, ateliers de concertation sur le cadre de vie). Par le passé, la ville a compté jusqu'à 3 cinémas en centre-ville et un club de cinéphiles. La famille de Victor Gobert, un des membres fondateurs du club, a donné près de 300 films amateurs à l'association Archipop, qui les a jugé qualitatif.

Deux possibilités s'offrent alors à la ville :

- L'installation d'un cinéma privé associatif ou à but commercial et lucratif : il faudrait dès lors définir les axes de coopération et de travail en commun ainsi que les complémentarités envisageables
- La création d'un pôle culturel public municipal incluant cinéma et médiathèque, ce qui pourrait permettre de rationaliser les usages et les espaces et permettre par exemple

d'adjoindre à la médiathèque une salle de cinéma susceptible également d'accueillir des manifestations culturelles de qualité portées par la médiathèque : spectacles, rencontres d'auteurs, conférences débats, ...

❖ Projet 2 : UNE MICRO-CRECHE

Les passerelles avec la médiathèque pourraient être aussi un atout pour la promotion de l'accès au récit (sous toutes ses formes) dès le plus jeune âge.

La ville propose déjà une crèche privée et une maison communale de la petite enfance pour lesquelles la connexion avec la médiathèque sera importante.

Ce projet privé de micro-crèche s'il se réalise sera prendre en compte.

B. L'ENGAGEMENT POUR LE RENOUVEAU DU BASSIN MINIER (ERBM)

B.1. L'ERBM

Les cités Chauffour et du Bois Brûlé ont été retenues avec 32 autres cités minières pour bénéficier de la première triennale de l'Engagement du Renouveau du Bassin Minier (ERBM).

L'Engagement pour le renouveau du bassin minier du Nord et du Pas-de-Calais est une démarche d'une durée exceptionnelle (10 ans), associant en un partenariat unique en France l'ensemble des grandes collectivités publiques concernées (Etat, Région, Départements du Nord et du Pas-de-Calais, 8 intercommunalités), accompagné dans leurs efforts par la Caisse des Dépôts et Consignation, au service de la résilience d'un vaste territoire densément peuplé (1,2 millions d'habitants).

Le cœur de cet engagement est la **réhabilitation de 23 000 logements miniers** au sein d'opérations intégrées de rénovation des cités minières, avec un objectif de haute performance énergétique, qu'ils bénéficient ou non de financements ERBM. Dans le même temps, près de 5 000 maisons neuves seront construites.

Ces opérations mettent l'accent non seulement sur les **qualités techniques et architecturales** à respecter, sur la **dimension sociale**, qu'il s'agisse de l'insertion par l'emploi ou, à toutes les étapes, de l'association des habitants à la définition et à la conduite des rénovations, mais aussi de **l'amélioration de leur cadre de vie et de l'accès à des services publics** répondant à leurs besoins, par des aménagements ou des actions.

Ce vaste programme couvre l'ensemble des politiques publiques civiles. Il offre à la culture une place importante pour redonner de la fierté aux habitants et contribuer à l'objectif de rayonnement du bassin minier en France et à l'étranger ainsi qu'au changement de regard porté sur le territoire et ses habitants.

Concrètement, l'action de l'État se concentre sur 3 axes :

- ❖ **Le patrimoine et la qualité architecturale.** Il s'agit de soutenir l'appropriation, par les collectivités, du patrimoine remarquable que constituent les sites miniers (dont les 5 sites majeurs : Bruay la Buissière, Loos en Gohelle, Oignies, Lewarde, Wallers-Arenberg) et la préservation des éléments architecturaux majeurs en péril.
- ❖ **L'éducation artistique et culturelle.** L'action, menée au plus près des jeunes, est renforcée depuis 2017 sur le bassin minier avec la multiplication des contrats locaux d'éducation artistique (CLEA) : en 2019, un 6e CLEA a ainsi été mis en place sur la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, venant s'ajouter aux 5 existants (BéthuneBruay-Artois Lys Romane, Hénin-Carvin, Cœur d'Ostrevent, Valenciennes Métropole, Porte du Hainaut).
- ❖ **La diffusion et la démocratisation de la création culturelle.** L'État s'est tout d'abord engagé à déployer des Microfolies. À Denain (Nord), la Micro-folie est installée au sein de la médiathèque Jacques Prévert. À Grenay (Pas-de-Calais), c'est dans la médiathèque-estaminet qu'elle s'est lovée, décroissant les usages et les publics.

Par ailleurs, l'État a confié à la Mission Bassin Minier une nouvelle orientation de travail, portant sur la coordination des acteurs de la culture au travers de la création d'une saison culturelle sur le bassin minier, en accord avec le Conseil régional et le Conseil départemental du Pas-de-Calais. Une première réalisation se manifeste dès 2019 avec une programmation concertée des acteurs culturels du territoire autour de la couleur noire.

B.2. Impulser le changement d'image sur son environnement et sur soi

Le **bassin minier**, vaste territoire d'1,2 million d'habitants qui recouvre 250 communes sur le Nord et le Pas-de-Calais, a été profondément marqué pendant près de 300 ans d'exploitation charbonnière, depuis la première découverte de la houille dans le Nord, à Fresnes-sur-Escaut, le 3 février 1720. En atteste plusieurs centaines de puits de mines, 100 000 km de galeries souterraines, plus de 300 terrils (les « pyramides noires »), des dizaines de milliers de logements dans des cités minières regroupées autour des fosses d'exploitation, des formes de sociabilité particulières fondées sur le travail, l'entraide, et l'abnégation, mais aussi la défense

des droits des travailleurs et les premières formes de sécurité sociale pour faire face aux dangers du travail de fond.

Ce territoire, qui a permis la révolution industrielle de la France, constitue une entité culturelle indéniable : c'est pourquoi il est **inscrit, depuis 2012, au patrimoine mondial de l'UNESCO en tant que « paysage culturel évolutif vivant »** issu d'une période fondamentale dans l'Histoire dans l'Humanité : la révolution industrielle et l'industrialisation. Cette histoire résonne profondément ailleurs dans le monde. Le Bassin minier fait en effet partie d'une histoire mondiale, bien au-delà de l'histoire locale et nationale. Les sites inscrits sur la Liste du patrimoine mondial racontent toutes les facettes de l'Histoire de l'Humanité, celle des pharaons et des empereurs comme celle des mineurs. Le Bassin minier est tout aussi précieux que les Pyramides d'Égypte et le Taj Mahal.

Ce sont 4 000 ha de paysages et 109 sites rassemblant 353 biens remarquables qui ont rejoint les plus prestigieux témoignages de l'humanité. Le quartier de De Sessevalle fait partie des 353 éléments sélectionnés dans le périmètre Patrimoine mondial, comme témoignage des multiples interprétations du modèle de cité pavillonnaire développé par la Compagnie des Mines d'Aniche.

De manière générale, les habitants des deux cités connaissent peu ou mal la valeur historique et patrimoniale de leurs cadres de vie et, plus largement, celle du Bassin minier auquel ils appartiennent. De plus, la vision des plus jeunes sur ce territoire reste souvent dépréciée et dépréciative (clichés, stéréotypes). De même, l'inscription du Bassin minier au Patrimoine mondial, son sens et ses valeurs, sont globalement peu connus des habitants des deux cités.

La **valorisation des éléments du patrimoine minier** constitue un support incontournable pour l'amélioration du cadre de vie des habitants et pour **impulser un changement d'image**. En effet, cette nouvelle considération doit contribuer à modifier le regard des visiteurs mais surtout celui de toute une population sur elle-même.

La commune a décidé de se saisir de l'ERBM pour sensibiliser les habitants au patrimoine minier et à l'inscription du Bassin minier au patrimoine mondial. Action pionnière, cette sensibilisation a pour **objectif de changer le regard et le point de vue** des habitants de De Sessevalle et aussi des somainois. Il s'agit de ressentir la richesse patrimoniale de son environnement proche comme le reflet de sa propre valeur et de ses possibilités d'agir. Ce changement s'égrainera **sur plusieurs années** et s'appuiera sur plusieurs actions et dispositifs culturels.

Dès 2020, la ville a donc choisi de mener sa première action avec les adolescents, en les emmenant dans un périple patrimonial et artistique dans le Bassin minier, qu'il s'agisse de leur patrimoine de proximité ou du patrimoine plus éloigné de chez eux. Elle s'est appuyée sur le dispositif « C'est mon patrimoine ! », qui s'adresse prioritairement aux Quartiers Politique de la Ville (QPV).

Les objectifs auprès des adolescents sont multiples :

- Leur révéler les qualités historiques et patrimoniales de leurs cités et de leurs quartiers, et faciliter l'appropriation de leur cadre de vie par une vision dynamique (projection vers le futur tout en respectant l'histoire passée).
- Créer une passerelle entre les quartiers de Sessevalle et du Chauffour, en cassant les a priori et en croisant les regards.
- Contribuer à ce qu'ils deviennent des ambassadeurs de leurs quartiers et du Bassin minier.
- Les sensibiliser aux valeurs de l'Unesco et du programme Patrimoine mondial et partir à la découverte d'autres sites du Patrimoine mondial pour favoriser l'ouverture au monde, la citoyenneté et le respect de la diversité culturelle dans le monde (altérité et lutte contre les discriminations...)

LES POLITIQUES CULTURELLES LOCALES

Une stratégie en matière de culture ne peut évidemment pas se penser hors-sol : elle doit prendre notamment en compte la réalité socio-économique et les particularités physiques et patrimoniales du territoire, tout en trouvant une juste place parmi les priorités des politiques publiques arrêtées par le préfet de région.

A. LA POLITIQUE D'OFFRES DE SOMAIN

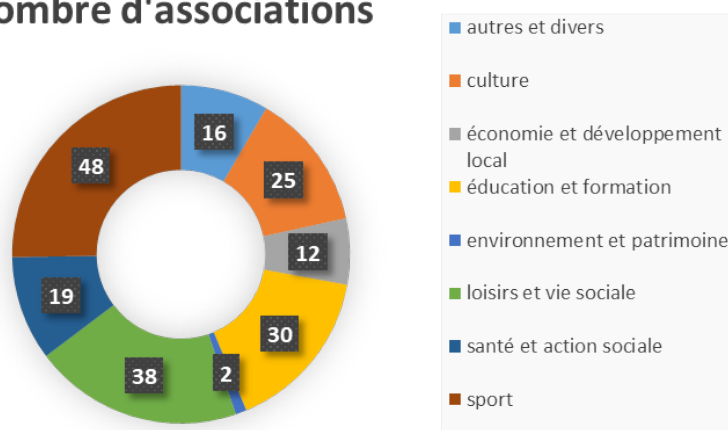
La municipalité intègre dans sa politique culturelle des enjeux de cohésion sociale (politique éducative, politique de la ville, ...) et désormais d'attractivité territoriale (aménagement, développement économique, ...). Sa politique culturelle repose essentiellement sur la construction du citoyen et de son épanouissement, comme vecteur de transmission des valeurs du vivre-ensemble. Cette transversalité peut se développer sans être stratégiquement explicitée ou généralisée, voire de manière aléatoire (en fonction de projets émergeant de manière ponctuelle, du terrain ou d'un service en particulier).

Les acteurs culturels qui prennent part à la vie des somainois se répartissent entre le tissu associatif et les différents acteurs du service public maillés sur la ville, répondant à des objectifs qui leurs sont propres.

A.1. Un tissu associatif très présent

Pas moins de 190 associations existent sur la commune. La ville soutient les pratiques amateurs avec des subventions, en élaborant et en imprimant leur communication ainsi que, par la mise à disposition du théâtre pour des représentations (concert et gala).

Nombre d'associations



Parmi elles, deux associations ont un poids déterminant.

> L'association municipale musique ensemble de Somain (la MUSE), depuis un siècle

La création de la société musicale date des environs de 1920, mais une musique municipale existe à Somain depuis les années 1850. L'histoire de la société a été très mouvementée, car plusieurs fois elle renaquit de ses cendres. Comme ce fut le cas de beaucoup de sociétés musicales dans le bassin minier, l'association a connu un déclin dans les années 1970 et 1980, puis s'est profondément restructurée. L'association "Harmonie-Batterie Municipale de Somain " a changé de nom en janvier 2009 pour devenir l'association Municipale Musiques Ensemble de Somain, dite "LA MUSE de Somain".

L'Orchestre d'Harmonie s'est reconstitué parmi les musiciens de l'école municipale de musique de Somain. La qualité de l'enseignement de cette école lui a permis d'atteindre la Division Excellence depuis le Concours National d'Harmonies de Bourgtheroulde (Eure) du 26 Mai 2013. En 2005, l'orchestre de chambre Musiques-en-Ostrevent s'est associé à l'Harmonie-Batterie Municipale de Somain, puis a été intégré complètement dans l'association en 2007.

La Muse est désormais composée des sections suivantes :

- l'orchestre d'harmonie,
- 2 chorales : l'ensemble vocal « Tant pis s'il pleut » et le chœur « Arc en ciel »

- le Big Band de la Muse
- l'orchestre de chambre « Musique en Ostrevent ».

Ce qui lui permet de proposer tout au long de l'année de nombreux spectacles musicaux.

> L'ESCAP : association culturelle, sportive et de loisirs, depuis 48 ans.

L'ESCAP est le nouveau nom d'une association active depuis de nombreuses années à Somain : l'Amicale Laïque des Ecoles Publiques de Somain (ALEPS), qui est née le 10 juin 1973. Ce nouveau nom, choisi après sondage auprès des adhérents, représente les valeurs de l'association : E pour Ensemble/Echanges ; S pour Solidarité ; C pour Convivialité ; A pour Apprendre (à échanger et à communiquer) ; P pour Partage.

Association culturelle, sportive et de loisirs, elle regroupe diverses activités telles que la danse, le théâtre, la peinture, la couture, la gym, le crop et bien d'autres. Chaque année, des événements sont organisés par les différentes disciplines.

Elle compte, parmi ses adhérents, une compagnie de théâtre, **La Bricole**, constituée de comédiens amateurs confirmés, membre du réseau de théâtre en amateur du Douaisis-Valenciennois (Velum). Ce réseau Velum a une démarche collective destinée au développement partagé et la démocratie culturelle. La Bricole propose ainsi chaque année une pièce jeune publique, proposée en représentation aux élèves des écoles de Somain et ouverte au public le week-end, ainsi qu'une pièce « adulte » au mois de mai.

Les comédiens de la Bricole peuvent s'impliquer dans d'autres projets, au service des autres activités de l'association ou d'autres associations municipales.

A.2. Les facettes culturelles municipales

La culture au sein de la ville englobe plusieurs acteurs. Certains s'en emparent tout au long de l'année, d'autres ponctuellement, notamment lors du Contrat Local d'Education et à l'Art (CLEA) sur le bassin. Chacun poursuit ses objectifs propres. Toutefois de plus en plus de projets sont propices à la transversalité. Si cette dernière peut servir les objectifs premiers de la politique culturelle, accompagner et diffuser la création artistique et les pratiques culturelles, elle reste un outil et non une fin en soi et n'est donc pas pertinente « partout, tout le temps ».

Les objectifs propres des acteurs de la politique culturelle :

❖ **Un médium du vivre ensemble** pour le Centre SocioCulturel Municipal (CSCM) A. Largiller

Le centre socioculturel municipal se trouve implanté dans le quartier de De Sessevalle, dernier Quartier Politique de la Ville (QPV) de Somain et s'appuie ainsi sur un certain nombre d'outil de gestion politique : conseil citoyen, Contrats Urbains de Cohésion Sociale (CUCS), Programme de Réussite Educative (PRE), ...

Le centre connaît des difficultés pour être identifié à la fois par les habitants de la ville et du quartier de De Sessevalle, comme lieu ressource pour eux et leurs familles. Les enjeux financiers expliquent, en partie, le paradoxe du CSCM implanté en QPV. Ses actions doivent rayonner à l'échelle de la ville mais s'adressent majoritairement à ce public prioritaire. Cependant le secteur enfance/jeunesse demeure la valeur forte du centre, en témoigne ses accueils de loisirs, son accompagnement à la scolarité et ses séjours extérieurs.

Ce travail auprès des jeunes s'est révélé lors de la concertation auprès des écoliers du primaire sur l'aménagement de la place Jean Jaurès, dans le cadre de Somain Cœur de ville. Seuls les élèves de l'école Louis Aragon, en plein quartier de De Sessevalle, ont souhaité, sur la place, retrouver de la couleur sur les façades et au sol. Cette sensibilité artistique, cultivée et encouragée par les différentes actions du CCAS, se traduit dans les propositions faites par les jeunes : création d'une salle d'arts plastiques et d'une école pour apprendre à peindre.

Sous l'impulsion de nouvelles recrues, les équipes du centre social veulent mettre en œuvre une démarche « allant vers » les jeunes, les familles, les personnes âgées et isolées. Les temps formels ou informels de rencontre avec et entre les habitants doivent permettre de créer une dynamique de lien social sur Somain.

La commune mobilise le dispositif porté par la Région « Nos quartiers d'été ». Préparé chaque année, au mois de juillet, avec de nombreuses associations locales, ce rendez-vous est apprécié. La COVID a obligé à repenser l'édition 2020 et a été l'occasion de déployer les forces du centre social au cœur du quartier politique de la ville, d'aller chercher directement le public au plus près de leurs lieux de vie, ... Des comédiens ont effectué des déambulations et des performances dans les rues. Les habitants surpris ne savaient pas s'ils devaient applaudir, l'anecdote vaut d'être notée. Cette expérience a conforté le centre socioculturel dans ses propositions d'actions hors les murs.

L'arrivée de nouveaux membres dans la structure a permis de créer des passerelles entre la mairie et le centre, en travaillant en mode projet. La référente culture et citoyenneté, travaille la transversalité au sein des pôles du centre, avec la mairie et les projets portés par la ville. Ainsi l'exposition urbaine, à l'échelle de la ville, « Portraits Talentueux », sera valorisée dans un deuxième temps lors de Raconte-moi ton Somain. Son projet « Chez moi, chez nous, quoi », viendra alimenter le volet social de l'ERBM de la cité de Bois brûlé. En effet, l'un de ses objectifs est de faire émerger les besoins et les attentes des habitants pour améliorer leur cadre de vie sur leur quartier.

❖ L'accès à l'imaginaire à la bibliothèque Jules Mousseron

La bibliothèque développe de multiples activités et animations :

- Atelier « bébé bouquine » : sensibiliser à la lecture les tout-petits (0 à 3 ans) et leurs proches ou tout public concerné par la petite enfance. 2 rencontres au mois de mai 2021 autour des thèmes liés au quotidien des tout-petits via les albums de l'auteur envisagé Malika Doray consacrés aux peurs nocturnes, les apprentissages, la découverte de l'univers familial ;
- Créneau réservé aux écoles primaires pour emprunter des livres (que 2 participantes sur les 5) ;
- Partenariat avec la ludothèque pendant les vacances,
- Expositions à chaque rentrée scolaire liées à la venue d'un auteur. Par exemple, la dernière en date de Camelot à Kaamelot : (re)Découverte de la légende et du cycle arthurien en rapport avec la venue en atelier d'écriture et dédicace de l'auteur Bertrand Crapez (auteur d'une trilogie consacrée au Roi Arthur).
- Participation aux nuits de la bibliothèque. Pour l'édition de 2021, elle propose de réaliser, gratuitement, un marque-pages personnalisés en calligraphie médiévale, animé par l'association « Calligraphie et Créations », hébergée au RDC de son bâtiment.

La bibliothécaire a noué des partenariats très forts avec l'ESCAP et la MUSE. Elle a ainsi pu mobiliser 30 musiciens et comédiens pour créer un escape game dans le bâtiment de la bibliothèque.

❖ Un autre regard sur sa ville avec la chargée de mission Développement territoriale pour Somain Cœur de ville et référente de l'ERBM

Elle pilote « Raconte-moi ton Somain », le partenariat avec Tandem scène nationale, la sensibilisation au patrimoine mondial UNESCO. Elle travaille également à une programmation d'animations de la maison des projets.

❖ Soutien à la créativité avec la référente culturelle de la ville

Elle pilote le Salon annuel du livre, le « Petit Montmartre », l'opération des « Julots d'or » (la municipalité offre un livre à chaque enfant somainois inscrit à la bibliothèque), et la programmation du théâtre (3/4 séances de cinéma avec Cinéligue, la pièce annuelle de « Boulevard », le planning des associations).

LE SALON DU LIVRE

Le premier weekend de décembre, depuis 11 ans, se tient le salon du livre autour de la littérature « fantastique » : le samedi est dédié à la jeunesse, le dimanche au tout public. Depuis 2014, une journée spécialement dédiée à la petite enfance (0-6 ans) a été mise en place

pendant laquelle les enfants, mais aussi les parents, peuvent participer à des ateliers divers autour de la lecture, rencontrer des auteurs, écouter des contes... L'édition de 2018 a reçu près de 2 000 visiteurs sur les trois jours.

C'est également l'occasion d'un concours de nouvelles fantastiques, réparti selon 3 catégories d'âges (10-14 ans, 15-17 ans et les adultes). Les 3 meilleurs plumes de chaque catégorie remportent de nombreux prix et la diffusion de leur nouvelle à chaque auteur du salon ; pour les premiers, une parution dans le bulletin municipal.

LE PETIT MONTMARTRE

Depuis 2014, un samedi en septembre, la place Jean Jaurès s'éveille aux coups de pinceau ou de crayons donnés par les artistes de la ville (atelier Arts Somainois de l'ESCAP et de New art studio). En plus de s'adonner à la présentation de leurs œuvres, certains initieront les enfants à travers des ateliers artistiques. Le rendez-vous est bisannuel.

❖ **Pratique musicale** à l'école de musique municipale

Soutenue par la municipalité, l'École Municipale de Musique s'est fortement développée, depuis la fin des années 1980, passant entre 1986 et aujourd'hui de 30 à près de 350 élèves, à partir de 3 ans et de tous niveaux, et de 4 à 21 professeurs diplômés.

Les instruments proposés sont : flûte traversière, hautbois, piano, chant lyrique, basson, clarinette, saxophone, trompette, cor, trombone, tuba, percussions, violon, violon alto, contrebasse et guitare. L'école forme des musiciens instrumentistes et chanteurs qui peuvent ensuite pratiquer leurs spécialités dans l'une ou l'autre des sections de la MUSE. L'école assure un avenir aux sections musicales et les sections de la Muse proposent un avenir et une pratique agréable et de qualité à chaque musicien ou élève.

A.3. Une vision inclusive de la culture

L'économie sociale et solidaire marque de son empreinte le territoire communal par une prépondérance du tissu associatif, de 2 établissements dépendants des Papillons Blancs (l'Institut Mécido-Educatif Les Rouissoirs et le foyer Thérèse Olivier), d'un foyer d'accueil pour mineurs et d'une épicerie solidaire et sociale et d'une Résidence Autonomie. La ville a également porté le projet de pension de famille Josette Wiart, qui donne durablement un toit à ceux qui n'en avaient plus.

Le centre hospitalier de Somain coordonne l'hôpital, la résidence Somania (EHPAD) et le service de soins infirmiers à domicile (SSIAD).

La ville a toujours eu à **cœur d'être au plus près des habitants, surtout des plus fragiles.**

> Accès à la culture pour des publics fragiles

Le centre social de Somain fait partie du **collectif des centres sociaux du Douaisis**, qui, fort de plus de 12 000 adhérents répartis dans les 14 centres sociaux membres, fait de cette association une des plus importantes du Douaisis. Le Syndicat Intercommunal pour la gestion des cours complémentaires et des classes intercommunales d'Arleux (SIRA) en est également membre.

Aujourd'hui, le SIRA axe et recentre ses activités vers les services à la population notamment dans les secteurs du culturel, de l'insertion, de la santé et de la jeunesse, en réponse aux besoins et attentes des habitants. Il porte, depuis 2015, le centre socioculturel intercommunal l'Ostrevent & la Sensée. Depuis 2009, le centre socioculturel intercommunal porte le dispositif Insertion Culture du Territoire du Douaisis. Ce dernier est soutenu financièrement par le Département du Nord dans le cadre du Plan Départemental d'Insertion Professionnelle 2018/2021 et de la Direction de la Culture.

Depuis 2009, le CCAS de Somain dispose d'une « **école des consommateurs** ». Mariant **accompagnement individuel** et **séances en collectif**, elle permet à des personnes en difficulté de reprendre le contrôle de leur vie. On entre à l'école de consommateurs pour en sortir un jour, ce qui se produit, pour une ou deux personnes par an, suite à une décision témoignant d'un **projet d'avenir** : un emploi, une formation, l'implication dans un projet de la ville, la réactivation de droits qui avaient été abandonnés, la reprise de contact avec sa famille...

Porté par les élus de la municipalité et la direction du CCAS, qui oriente les publics vers le dispositif, l'école des consommateurs accueille **60 à 70 personnes par an**. Majoritairement féminin, le public a une moyenne d'âge d'environ 40 ans mais compte des jeunes actifs, des retraités, des personnes d'horizons variés ayant pour point commun des problématiques de précarité, d'isolement, de non-recours aux droits.

Inspiré d'une expérience menée précédemment à Orchies, l'école des consommateurs de Somain suppose un travail régulier avec la CAF, le conseil régional, les associations, la Mission Locale, les établissements scolaires, qui s'associent au travail de repérage du CCAS et contribuent parfois à l'animation des séances. L'**Espace Info Energie** est ainsi sollicité pour apporter son expertise sur les économies d'énergie ou l'association **Soliha** sur les questions relatives au logement.

L'école des consommateurs sollicite la médiatrice culturelle du SIRA pour leur action **des parcours culturels mensuels** dont le but est de favoriser l'accès à la culture pour des publics bénéficiaires de minimas sociaux et leurs familles. Concrètement, cela se traduit par la mise en place de sorties dans des lieux culturels du Douaisis (ex : Tandem Arras Douai, Orchestre de Douai, musée de la Chartreuse, muséoparc Arkéos...) mais aussi sur les programmations culturelles des collectivités locales (ex : Cœur d'Ostrevent, Légendoria – festival de contes et légendes-, programmation du centre socioculturel SIRA...). Ces sorties sont proposées par un Comité de programmation composé de quelques participants volontaires qui se réunit plusieurs fois par an.

10 sorties sont généralement proposées **chaque année**, regroupées dans le programme bi-annuel « Envie de... » diffusé sur l'ensemble des structures sociales du Douaisis. Le coût de la sortie est de **2 €** (gratuit pour les enfants).

Un participant de l'école des consommateurs, peinant à écrire, a décidé de découvrir Marseille et notamment son musée. L'anecdote vaut d'être notée.

> L'insertion sociale

L'élue en charge de la culture a exercé pendant 30 années dans l'action sociale. Forte de cette expérience, elle considère la culture comme une excellente thérapie, qui nourrit et guérit de nombreux maux. Elle est très sensibilisée au public qui en sont éloigné.

L'objectif du projet communal culturel 2020/2021, dans le cadre de la politique culturelle de Cœur d'Ostrevent, est d'intégrer à la vie de la cité les membres de la pension de famille de SOLIHA. Il prolonge le projet des pensions de famille du Douaisis, dont celle de Somain, co-piloté par le SIRA et SIA Habitat.

En effet, la médiatrice culturelle du SIRA **accompagne des microprojets culturels** dans le but de favoriser l'insertion sociale et professionnelle des publics (bénéficiaires des minimas sociaux, adultes handicapés...) par la pratique d'un atelier artistique. Ces ateliers s'appuient sur des structures telles que les centres sociaux du Douaisis, les Ateliers et Chantiers d'Insertion, les épiceries solidaires... et vise à remobiliser les participants sur leurs parcours d'insertion.

> Participation des habitants à la vie culturelle de la ville

Pour permettre aux habitants de participer et d'animer la vie culturelle de la commune, le conseil municipal a mis en place la **commission culturelle extra-municipale**, depuis plus de 20 ans, qui s'inscrit dans la politique de la municipalité en matière de démocratie participative. Elle donne l'occasion aux associations, aux citoyens engagés de faire des propositions concrètes, sur le plan culturel, de participer à des actions culturelles et de mettre leurs compétences aux services de la société civile. Un exemple l'illustre particulièrement : le salon du livre, né de l'initiative de Laurence DE GREEF, autrice somainoise, qui l'avait proposé à la Commission Extra-Municipale de la Culture.

B. LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE CŒUR D'OSTREVENT (CCCO)

Le territoire de la CCCO est vaste, puisqu'il regroupe **73 000 habitants dans 20 communes**, et très étendu, puisqu'il faut 45 minutes pour le traverser en voiture. Le nord du territoire s'inscrit dans la continuité des espaces périurbains de la métropole lilloise, le sud s'insère dans le vaste ensemble du bassin minier, à la croisée des aires urbaines de Douai-Lens et de Valenciennes. Les trois principaux pôles urbains se répartissent entre ces périmètres d'influence : Somain et Aniche appartiennent à l'aire urbaine de Valenciennes tandis que Pecquencourt s'insère dans l'aire urbaine de Douai-Lens. Territoire attractif, la CCCO a vu sa population augmenter deux fois plus rapidement depuis 1999 qu'en région ; cette hausse démographique liée à l'installation de familles et d'actifs est étroitement associée au développement des espaces voisins.

La CCCO demeure marquée par les difficultés sociales et économique : au regard de l'indicateur de développement humain (IDH4), elle connaît une situation plus défavorable que la moyenne régionale (0.424 contre 0.477). De même, le niveau de revenu fiscal médian des habitants est inférieur à la moyenne régionale (15 588€ contre 16 697€) et le taux d'activité des 15-64 ans est plus faible (67.6 contre 68.4). Ces moyennes générales masquent cependant d'importantes **disparités territoriales** entre le secteur nord, qui bénéficie d'indicateurs plus favorables, et le sud, héritier du passé minier, qui concentre les difficultés socio-économiques et les populations fragiles.

Son territoire présente des **composantes rurales et urbaines**. Les communes échangent peu et les populations ne sont pas très mobiles. Pour mieux les appréhender, le territoire a été découpé en 3 bassins culturels, sur lesquels sont lancés des projets différents :

- LE BASSIN DE MARCHIENNES où cohabitent ruraux et néo-ruraux. Les néo-ruraux travaillent souvent à Lille ou à Valenciennes. Ils sont donc mobiles mais il faut les convaincre de participer, ils ne participent pas spontanément aux projets. C'est un territoire où il y a très peu de commerces.
- LE BASSIN DE LEWARDE, où le taux de chômage est très fort. Là aussi, il faut convaincre les publics afin de les faire entrer dans une logique culturelle.
- LE BASSIN DE SOMAIN, composé de la ville centre et essentiellement de petites communes. Historiquement, il accueillait des activités économiques variées : agriculture, mines, ferroviaires et verrerie. Cette partie du territoire a une population marquée par la mixité et sans point d'ancrage.

La politique culturelle conduite par Cœur d'Ostrevent participe au déploiement d'un développement culturel homogène sur son territoire, en partenariat avec les communes et le réseau associatif culturel. Elle vise à développer l'accès et l'attrait de tous les habitants à la

culture sur un territoire peu pourvu en équipements culturels et où l'accès à l'emploi reste difficile.

Elle se décline en 4 axes :

- ❖ **Développer l'attrait culturel des habitants.** Il s'agit de faciliter l'accès à la culture et d'accompagner les citoyens dans la découverte de la diversité des expressions culturelles tout en favorisant leur participation. Cœur d'Ostrevent propose pour cela une offre culturelle régulière s'articulant autour d'actions culturelles et de spectacles.

- ❖ **Nourrir l'éveil dès le plus jeune âge.** À partir de septembre 2020, un nouveau chantier est engagé par Cœur d'Ostrevent en direction des tout-petits, soit les enfants de 0 à 3 ans et par extension leurs parents, grands-parents ainsi que les professionnels en charge de ces publics. Il s'agit de permettre un accès à la culture et une sensibilisation aux pratiques culturelles et artistiques dès le plus jeune âge pour développer la curiosité, la construction et l'épanouissement de l'enfant.

- ❖ **Animer le réseau musical des pratiques amateurs.** Le territoire recense un nombre important d'harmonies et d'écoles de musique, très diversifiées dans leur taille, leur nombre d'élèves et leurs moyens financiers. Suite à une réflexion commune avec l'Union des Fanfares de France et la Confédération Musicale de France, il semblait nécessaire de créer des temps d'échange entre les musiciens pour leur permettre de discuter autour leurs pratiques et de développer de nouvelles compétences. Cela permet aux musiciens de s'exercer sur des répertoires différents de ceux sur lesquels ils travaillent en configuration "harmonie" et de pouvoir leur donner l'occasion de rencontrer des musiciens professionnels.

- ❖ **Continuer le chantier de la structuration du réseau de Lecture Publique.** Les bibliothèques et médiathèques sont des équipements de proximité, au cœur de la vie sociale et culturelle du territoire. Elles sont bien souvent les seuls équipements culturels des communes du territoire. C'est précisément pour ces raisons que la Communauté de Communes construit de concert avec les bibliothèques son projet global autour du développement de la culture.

La politique culturelle se construit grâce aux soutiens financiers du Ministère de la Culture et du Département (réseau départemental de développement culturel en milieu rural). Elle compte aussi parmi ses partenaires la Médiathèque Départementale du Nord et l'Éducation Nationale. Ses partenariats avec l'Etat se concrétisent, au travers, notamment, de la mise en place de conventions, avec des Contrats locaux d'éducation artistique (CLÉA) et le « Contrat territoire lecture (CTL) ».

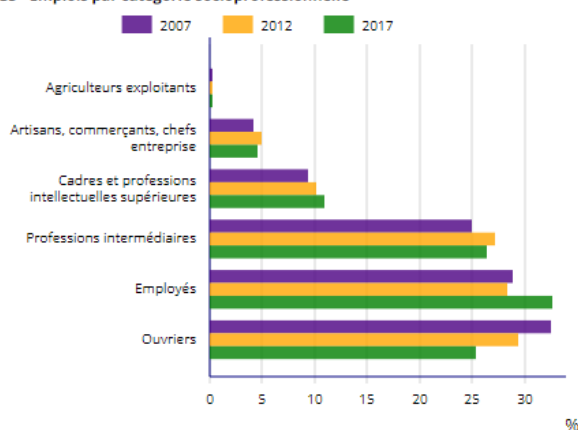
Conscient que l'attractivité économique d'une ville est aussi fonction des compétences que celle-ci est en mesure de proposer, elle passera aussi par le développement des ressources humaines disponibles. La municipalité porte, en sus des deux projets structurants détaillés plus haut, la transformation de la chapelle sainte Barbe, dans le quartier de De Sessevalle, en un espace d'insertion social et professionnel (2019-2022).

Les enjeux de la lecture ne sont pas seulement culturels mais aussi sociaux (insertion sociale, formation professionnelle, lutte contre l'illettrisme) et éducatifs (aide aux devoirs, documentation pour les écoles, apprentissage de la recherche documentaire) pour toutes les générations et tous les milieux sociaux. La médiathèque doit répondre et s'adapter aux enjeux du 21^{ème} siècle (lutte contre la fracture numérique, développement de la lecture sur tous les supports, maintien du lien social, partenariats locaux, ...) afin de préparer les citoyens à occuper toute leur place dans le débat démocratique.

A. LES PROFILS SOCIODEMOGRAPHIQUES

La ville est marquée dans son urbanisme aussi bien que dans ses profils sociodémographiques, par l'arrêt de l'exploitation charbonnière et de l'activité de triage.

EMP G3 - Emplois par catégorie socioprofessionnelle



Socialement : avec un taux de chômage supérieur aux moyennes départementale et nationale, avec une catégorie socio-professionnelle majoritairement ouvrière.

Dans sa trame urbaine, avec un suréquipement pour les loisirs au regard de sa population et un sentiment d'appartenance au quartier très fort.

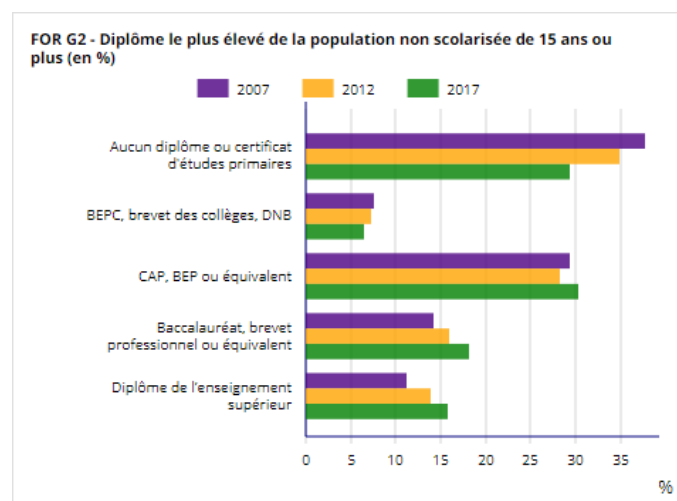
Ce contexte favorise l'entre-soi et des freins à la mobilité, géographique, financier (insuffisance de ressources pour financer un abonnement pour les transports publics, l'examen du code, le BSR ou le permis de conduire, et/ou acquérir un véhicule) et psychologique, auxquels l'offre de transport en commun ne permet pas de pallier. Cela se répercute également dans le choix des études pour les jeunes.

La ville offre en terme d'accueil petite enfance et enfance : deux crèches dont une municipale, un relais d'assistante maternelle, 4 écoles maternelles et 4 écoles primaires. Elle accueille 2 collèges, un lycée général et technologique et une institution privée de l'enseignement catholique, Ogec-Notre Dame de La Renaissance (école primaire, collège et lycée professionnel).

Le collège Victor Hugo, les écoles maternelles Anselme Lesage et Elsa Triolet, et les écoles primaires Louis Aragon et Désiré Chevailler sont en réseau d'éducation prioritaire (REP). Les écoles Louis Aragon et Elsa Triolet se situent dans le quartier de De Sessevalle, politique de la ville.

Les difficultés d'apprentissages se traduisent par des retards importants dès la fin du primaire et des taux de réussite aux examens (par exemple au Brevet des collèges) inférieurs à la moyenne nationale. Selon les données de l'Education Nationale, les retards au CM2 (2014-2015) concernent 26.92% des élèves à Somain contre 14.3% à l'échelle du département du Nord. Ces difficultés expliquent le phénomène de décrochage scolaires, de plus en plus préoccupant, et parfois précoce (dès le collège).

Très peu des jeunes poursuivent au-delà du bac. Ceux qui le font choisissent majoritairement



des métiers enseignés par les établissements de la ville. Le lycée général ne compte qu'un tiers d'élèves somainois.

La ville a mis en place une action pour lutter contre le décrochage scolaire. Le collège Victor Hugo et le centre social se sont associés dans le cadre d'une action visant à identifier précocement les décrocheurs potentiels, dès la classe de 5^{ème}.

En matière d'éducation, les somainois sont confrontés à d'importantes difficultés d'apprentissage et d'orientation, surtout dans le quartier politique de la ville. Les parents, en particulier en situation de monoparentalité (18.7% des ménages en 2017), expriment un fort besoin d'accompagnement dans leur rôle éducatif et de soutien dans le suivi de scolarité de leurs enfants.

Ainsi le **CCAS** a fait du soutien à la **parentalité** son **chantier stratégique**, suite à son analyse des besoins sociaux (ABS) (2016-2018). Une des dernières actions est la création d'un Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP), qui offre aux familles un moment d'écoute, d'échange, de partage, de détente et de rencontres autour de jeux libres. Ouvert aux enfants de la naissance à 6 ans, accompagnés d'un parent ou d'un adulte, tous les mardis (16h-19h) à la ludothèque municipale et tous les jeudis (9h-12h) au centre socioculturel.

Ce chantier stratégique continue à mobiliser les différents acteurs approchés pour l'ABS, tels que mission locale, pôle emploi, référent REP, ...

B. DEVELOPPER LA LECTURE SUR TOUS LES SUPPORTS

De manière générale, les moins de 15 ans constituent le public principal des bibliothèques. Ils représentent 20% de la population somainoise. Consciente de l'importance de la première expérience de la lecture, la ville multiplie des actions pour encourager la lecture loisir dès le plus jeune âge.

La bibliothèque actuelle est l'ancienne bibliothèque excentrée et construite il y a plus de 35 ans. Elle n'est sous la compétence communale que depuis 2018. En effet sa création, en 1983, est à l'initiative du Comité d'Entreprise de la SNCF, qu'il a mis en place dans son « quartier » dit des cheminots. En 1998, une convention signée entre le Comité d'Entreprise et la municipalité permet l'accès à la bibliothèque à tous.

Au 1er janvier 2021, la bibliothèque de Somain a rejoint le réseau de lecture publique de Cœur d'Ostrevent, devenant ainsi une partie prenante du réseau, qui s'est constitué, en 2019, à l'échelle intercommunale. De 9 bibliothèques en 2019, le réseau est passé à 15 bibliothèques, en 2021, pour 20 communes : Aniche, Auberchicourt, Bruille-lez-Marchiennes, Ecaillon, Erre, Fenain, Hornaing, Lewarde, Marchiennes, Monchecourt, Montigny-en-Ostrevent, Pecquencourt, Rieulay, Somain, Vred et Warlaing. Pour les 5 communes restantes, trois ont un système de boîtes à livres (Loffre, Masny et Tilloy-lez-Marchiennes), Lewarde est adhérente au réseau de « Bibliothèque pour tous » et la dernière, Wandignies-Hamage, est en réflexion pour mettre en place une offre de service de lecture publique.

Au sein du réseau de lecture publique de Cœur d'Ostrevent, chaque commune reste propriétaire des locaux, gestionnaire du personnel et dédie un budget municipal pour le fonctionnement. Le réseau permet d'offrir de nouveaux services et de les mutualiser, notamment une belle offre numérique en ligne, variée et gratuite, avec de la presse, de l'auto-formation, des parcours culturels, des e-books pour enfants et des jeux vidéo indépendants.

Ainsi chaque habitant inscrit bénéficie :

- D'une carte de lecteur unique permettant un accès aux 15 bibliothèques et médiathèques
- D'horaires d'ouvertures diversifiés
- D'un catalogue commun pour l'ensemble de ces bibliothèques et d'un accès à des ressources numériques en ligne (presse, formation, e-book, etc...)
- D'animations culturelles régulières, gratuites, et à destination de tous
- D'un portail en ligne et d'une application pour consulter et réserver depuis chez soi, prolonger la durée de prêt, de s'informer des nouveautés

- D'une tarification commune attractive : 5 euros, une fois, pour les habitants de Cœur d'Ostrevent. Gratuit pour les jeunes, les demandeurs d'emploi et les bénéficiaires des minima sociaux.
- Mais aussi d'ordinateurs en libre-service, accès WIFI, service de drive, etc..

L'offre de la bibliothèque Jules Mousseron de Somain est centrée autour du livre physique (plus de 17 000 ouvrages) ; le numérique est le grand absent

Depuis 2017, la Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent a pris la compétence de Lecture Publique. Cela a été l'occasion d'écrire son projet culturel scientifique éducatif et social (PCSES), et de le traduire en feuille de route pluriannuelle. En a découlé un premier contrat territoire lecture (2017-2019) suivi d'un deuxième (2020-2022), en parallèle du projet d'investissement.

C. LA LUTTE CONTRE LA FRACTURE NUMERIQUE

Les fragilités numériques se cumulent fréquemment avec des fragilités sociales et économiques, nombreuses dans la région Hauts de France. L'envie d'adopter de nouveaux services, de se familiariser avec de nouvelles technologies est liée à l'âge, au niveau de diplôme et à l'état actuel des compétences. Ce sont ceux qui se présentent les moins habiles pour utiliser un ordinateur qui sont les plus réfractaires à un nouvel usage soit plus de 60% des somainois.

Une majorité des somainois ne profite pas et ne profitera pas des opportunités offertes par le numérique dans la vie professionnelle, citoyenne, des loisirs et de la vie de tous les jours. Somain Cœur de ville comprend un volet numérique, qui démarre avec Wifi 4 EU, l'accès internet sans fil gratuit dans les espaces publics. A terme, il s'intégrera partout : dans le mobilier urbain, dans le projet culturel, dans la façon de concerter et de communiquer...

La lutte contre l'illectronisme est un enjeu d'égalité, d'accès aux droits et d'insertion sociale.

La ville peut s'appuyer sur son cybercentre, comme un des outils pour pallier cette fracture. En effet, il affiche la vision d'une mission locale, non limitative à une simple prestation de services d'accès aux TIC. Le rôle que la médiathèque jouera dans l'e-inclusion sera à articuler en fonction de lui.

NATURE DE LA MISSION

Pour mettre en œuvre son programme culturel, la Ville de Somain souhaite être assistée d'un **programmiste qui saura l'accompagner dans la définition de celui-ci.**

L'étude de programmation devra permettre de :

- Définir le schéma directeur culturel global et donner des préconisations sur l'adaptation des sites existants (espace Défontaine, devenir bibliothèque actuelle)
- Proposer un mode de gestion adapté et une façon de faire dialoguer les sites entre eux pour constituer un vrai pôle culturel
- Etablir le programme fonctionnel de la médiathèque

Selon les besoins, la ville pourra solliciter le programmiste pour des missions complémentaires émergeant de l'étude de programmation tel que le programme fonctionnel d'un des bâtiments du pôle culturel multi-sites ainsi que pour l'ancienne bibliothèque

L'étude de programmation devra permettre d'établir une estimation fiable du coût des travaux et devra permettre de lancer les consultations de maîtrise d'œuvre.

Elle abordera également les aspects financiers en termes de fonctionnement, ainsi que les besoins en ressources humaines.

La démarche engagée depuis 2016 a intégré la mise en place d'une concertation des usagers qui se poursuivra tout au long du projet, y compris sur ce volet culturel.

ARTICLE 1- OBJET DU MARCHÉ

Le présent marché a pour objet une mission de programmation pour une médiathèque et l'élaboration du programme culturel du projet Cœur de Ville, notamment du Pôle culturel multisites, constitué autour de la médiathèque à construire, du théâtre existant, du site associatif Bourse du travail et de l'espace culturel Défontaine.

Il est constitué de :

- ❖ Une tranche ferme n° 1 comprenant :
 - Un **diagnostic global** des politiques en matière de culture et loisirs sur la ville, des activités associatives, des équipements existants, des services proposés et des moyens à disposition. Ce diagnostic permettra de dégager les forces, faiblesses et opportunités.
 - La définition du **schéma directeur culturel global** faisant apparaître pour chaque site sa vocation et proposant un moyen de faire dialoguer les sites ensemble

- L'établissement du **Projet Culturel, Scientifique, Educatif et Social de la médiathèque**

❖ Une tranche ferme n°2 comprenant :

- La réalisation du **programme de construction d'une médiathèque**
- Une mission **d'assistance à Maître d'ouvrage** comprenant l'élaboration du cahier des charges de maîtrise d'œuvre, l'analyse des offres et l'accompagnement du maître d'ouvrage pendant la phase conception

Ces 2 tranches devront avancer conjointement car la médiathèque s'inscrit bien entendu dans le schéma directeur culturel global. Le calendrier souhaité est un début des travaux de médiathèque en 2023.

Le candidat proposera dans son offre une méthode de travail prenant en considération cette contrainte.

❖ **3 tranches optionnelles** pour des missions complémentaires éventuelles sur des besoins pouvant émerger de l'étude :

- Tranche optionnelle 1 : Etude de programmation de la bourse du travail
- Tranche optionnelle 2 : Etude de programmation pour la réhabilitation de l'ancienne bibliothèque
- Tranche optionnelle 3 : Montage de l'appel à projets sur le site Sainte Anne

ARTICLE 2- CONTENU ET DEROULEMENT DES MISSIONS

A. TRANCHE FERME N°1 : PROJET CULTUREL, SCIENTIFIQUE, EDUCATIF, ET SOCIAL

A.1. Le diagnostic

Le prestataire effectuera un diagnostic des politiques en matière de culture et loisirs sur la Ville en rencontrant les élus, le personnel municipal et les différents acteurs et en visitant les principaux sites culturels (théâtre, bourse du travail, espace Défontaine, bibliothèque). Une analyse des principales activités associatives et des missions des services municipaux en matière de culture et loisirs sera effectuée.

Concernant les bâtiments et les associations, le prestataire prendra en considération le travail produit par l'équipe technique du projet Cœur de Ville qui a effectué un état des lieux de 11 bâtiments associatifs et a rencontré 22 associations (pièce fourni au candidat retenu)

Une synthèse de ce travail, sera mise à la disposition du prestataire, notamment pour les bâtiments directement concernés (Site Sainte Anne, Bourse du travail, Espace Défontaine, salle Camus, bibliothèque). (exemples en annexe).

Par ailleurs, les états des lieux et questionnaires réalisés en 2017 seront mis à disposition du prestataire retenu. Bien entendu, il sera important de les compléter et de les actualiser selon besoin en visitant les bâtiments jugés les plus intéressants ou en rencontrant certaines associations.

Concernant les services municipaux en lien avec la culture, les loisirs et la dimension sociale, Une liste des personnes ressources en lien avec la culture, la lecture publique et le lien social sera fourni au prestataire. Il est attendu un travail d'approfondissement et un regard neuf et extérieur sur ce sujet.

Concernant la politique culturelle, le prestataire rencontrera le Maire et les élus pour appréhender leur vision dans ce domaine.

Le diagnostic réalisé par le prestataire fera ressortir les forces, faiblesses et opportunités. Il fera l'objet d'une présentation auprès des élus et des techniciens.

Livrable :

- ✓ Diagnostic

Restitution :

- ✓ Réunion de présentation du diagnostic auprès des élus et techniciens

Les réunions intermédiaires avec les services, élus ou associations font partie intégrante de la mission. Leur nombre et forme n'est pas imposé mais ils seront dimensionnés pour permettre la bonne réalisation de la mission.

A.2. La définition du schéma directeur culturel global

A partir du diagnostic effectué, des échanges avec les élus et des politiques actuelles en matière de culture et loisirs, le prestataire proposera un schéma directeur global sur l'aspect culture et loisirs.

Ce schéma directeur devra

- définir un projet culturel incluant les sites concernés et les services municipaux et associations en lien avec la thématique culture et loisirs.
- identifier les vocations possibles de chaque site et les interactions des différents sites entre eux. Il proposera des solutions pour les faire dialoguer.

Selon les débats, il pourra être amené à proposer plusieurs scénarios afin d'aider à la décision.

- Un pré-programme sera établi pour les sites suivants : médiathèque, (traitée en totalité dans la TF2), espace Défontaine, bourse du travail, salle Camus, ancienne bibliothèque. Ce pré-programme identifiera la vocation de chacun des lieux et les activités préconisées ou à relocaliser.
- Des préconisations seront fournies pour l'adaptation des sites existants (espace Défontaine, Salle Albert Camus, ancienne bibliothèque, bourse du travail).

Un des scénarios privilégiés par la municipalité est de positionner la médiathèque sur le site de l'ancien cinéma, d'accueillir les associations présentes actuellement sur l'espace Défontaine dans la bourse du travail et de permettre à l'école de musique municipale et l'association La Muse d'utiliser l'ensemble de l'espace Défontaine. L'ancienne bibliothèque est alors envisagée comme un lieu d'accueil associatif avec une vente possible de terrains.

- Ce scénario est à étudier et conforter en totalité ou partie avec identification des possibilités de relocalisation des associations.
- Les potentialités d'évolution de la programmation du théâtre sont également à étudier.

Il est important **d'élargir la réflexion au-delà de Somain, notamment au vu des projets de médiathèques et culturels existants et à venir sur le territoire.**

La **place du numérique** est également un sujet à aborder très largement.

Par ailleurs le schéma directeur culturel devra permettre de mettre en évidence s'il existe un intérêt à ce que la médiathèque intègre certains services municipaux ou activités associatives (mutualisation éventuelle).

Le prestataire abordera les modes de gestion possibles et préconisés.

Plusieurs réunions et la rencontre des acteurs et partenaires seront nécessaires pour aboutir à la définition du projet culturel. Elles font partie intégrante de la mission.

Livrables :

- ✓ Schéma directeur
- ✓ Pré-programmes et préconisations d'adaptation par site avec plusieurs scénarios
- ✓ Proposition évolution du théâtre

Restitution :

- ✓ Réunion de présentation schéma directeur et scénarios
- ✓ Réunion de présentation des préprogrammes et modes de gestion

A.3. La construction du scénario

A partir des résultats des diagnostics et du schéma directeur culturel, le prestataire écrira le Projet Scientifique, Culturel, Educatif et Social de la médiathèque et construira le scénario.

Ce dernier prendra en considération le paysage culturel territorial (autres projets de médiathèques, réseau de lecture publique...), la médiathèque de Somain devant avoir un rayonnement intercommunal et devant également développer une spécificité liée à son territoire.

Elle devra constituer le premier lieu d'accès à la culture sur la Ville.

S'il est évident que la médiathèque de Somain devra être un lieu hybride, multi-supports, intergénérationnel, il s'agira **d'accompagner la collectivité pour définir la dimension qu'elle souhaitera lui donner (dimension petite enfance, dimension sociale, insertion professionnelle, dimension culturelle...) au vu des équipements et services existants.**

Ainsi, Somain compte à proximité de la médiathèque un théâtre, une école de musique, une maison communale de la petite enfance un foyer de personnes âgées et Pôle emploi et envisage sur la commune de créer un espace d'insertion sociale et professionnelle. La médiathèque devra trouver son positionnement par rapport à ces équipements et il sera important de travailler **les connexions entre les lieux, les services et le personnel qui y travaille.** Il sera essentiel également de prendre en considération le développement sur le même site (de l'autre côté de la rue) d'une brasserie et d'une halle couverte. Les connexions entre les 2 projets seront à effectuer.

D'autre part, le prestataire devra conseiller la collectivité dans le contenu des services proposés (animations, collections, livres, supports numériques ou physiques, presse, musique, cinéma, documentation pour apprentissage des langues, ...) au vu des spécificités du territoire.

Il abordera également le lien avec l'apprentissage et l'éducation,

C'est un lieu où **l'humain devra avoir sa place et où le lien social sera à créer.** Le sensoriel et les rapports humains devront y avoir une place importante.

Enfin, une composante de la médiathèque est également le **développement du numérique, cet équipement devant être aussi un lieu connecté et intelligent et un espace d'innovation.**

La médiathèque de Somain devra permettre **de lutter contre l'illettrisme et l'illectronisme et permettre l'accès au livre dès la petite enfance.**

Le prestataire devra proposer une **méthode participative.** Une phase d'acculturation sera tout d'abord nécessaire pour que chacun comprenne ce qu'est une médiathèque. Des visites de médiathèques existantes avec les élus et acteurs seront à envisager.

L'association de l'ensemble des acteurs concernés (école de musique, service culturel de la ville, centre socioculturel, CCAS, associations...) sera importante dans la construction du scénario.

Le prestataire pourra s'appuyer sur un outil d'information développé par la Ville au travers d'une maison des projets située à la Bourse du travail qui permettra à la fois des ateliers d'échange et de construction mais aussi des expositions physiques ou numériques.

Plusieurs scénarios pourront être développés pour permettre d'aboutir au choix final.

Dans cette partie, le prestataire devra également proposer à la collectivité **une organisation en termes de fonctionnement et notamment de ressources humaines**. Il s'agira de définir le nombre de personnes et les compétences et qualifications nécessaires pour faire fonctionner l'équipement, allant jusqu'à l'accompagnement à la rédaction des fiches de poste. Il sera important également d'aborder le sujet des horaires d'ouverture.

Prenant en compte la contrainte financière et éviter des recrutements trop nombreux rendant le projet non soutenable en termes de fonctionnement, il sera intéressant de proposer une organisation utilisant la mutualisation des compétences et services existants.

Dans cette partie, la question de la **surface et de la localisation de la médiathèque** devra également être posée, cet équipement devant répondre aux critères de la DRAC et être éligible aux subventions éventuelles.

Plusieurs réunions et la rencontre des acteurs et partenaires seront nécessaires pour aboutir à la définition du PSCES. Elles font partie intégrante de la mission.

Livrables :

- ✓ PSCES

Restitution :

- ✓ Réunion intermédiaire
- ✓ Réunion de restitution du PSCES

B. TRANCHE FERME N°2 : PROGRAMME MEDIATHEQUE

B.1. La réalisation de la mission de programmation fonctionnel, architecturale et technique pour la médiathèque

Cette phase a pour but de rédiger le **programme fonctionnel, architectural et technique de l'opération médiathèque**

Cette phase consiste à recueillir les données d'entrée et contraintes puis à définir le contenu de l'opération et à vérifier sa faisabilité technique.

Il présente le projet sur le plan des objectifs, du contenu, des fonctionnalités, de l'architecture, de l'ingénierie, de la réglementation...

Le programme fonctionnel et architectural **déclinera bien entendu le Projet Scientifique, culturel, éducatif et social.**

Le lieu, à l'image de la médiathèque, devra être à la fois convivial et non institutionnel et ne pas entrer dans une architecture banalisée. Il devra inciter à y entrer sans barrière, ceci pour tous les publics dont les publics éloignés du monde culturel.

Plusieurs scénarios fonctionnels seront proposés pour permettre aux élus de se positionner sur le scénario final.

Il sera intéressant d'avoir une réflexion sur **l'approvisionnement énergétique** à partir des études menées par le SCOT qui seront fournies au prestataire.

Il est important également d'intégrer une **démarche de développement durable** et de faire de cet équipement une opération exemplaire qui s'intégrera dans un site laissant une place importante au végétal. Il est à considérer le site de la médiathèque comme un des éléments du projet Cadre de Vie du Cœur de Ville, c'est-à-dire un élément de la coulée verte qui reliera la gare à la Place Victor Hugo.

Le programme comprendra la:

❖ Description générale de l'opération :

Cette partie est reconstituée à partir des études et des choix préalables à cette phase et notamment le PCSES. Elle rassemble les éléments tant au niveau des objectifs du Maître d'Ouvrage que du recensement des contraintes externes applicables à l'opération (urbanisme, techniques).

Cette partie est réputée rassembler toutes les informations nécessaires au concepteur pour travailler dès le stade de l'esquisse.

❖ Définition des exigences détaillées

Cette partie du programme décrit les exigences du maître d'ouvrage permettant de garantir l'adéquation qualitative entre la prestation du Maître d'œuvre et le résultat escompté.

Elle traduit les objectifs du maître d'ouvrage en cahier des charges à caractère plus technique. Elle rassemble les éléments tant au niveau de la nature de la construction qu'au niveau de la conduite attendue du Maître d'œuvre pour mener à bien cette réalisation.

Les exigences fixeront le niveau minimum de performance et de qualité que le concepteur devra atteindre dans son projet.

Ainsi, les principes généraux de fonctionnement seront retranscrits au travers d'un **détail des surfaces nécessaires pour chaque espace, l'interaction des espaces entre eux puis, par unité fonctionnelle, les caractéristiques demandées.**

Les exigences relatives à des sujets spécifiques en termes d'aménagement, environnement, architecture ou des spécifications techniques apparaîtront également dans le document.

❖ Evaluation financière détaillée de l'opération

Le programmiste établira une note constituant l'évaluation financière détaillée de l'opération.

Outre les coûts d'investissements directs, la faisabilité technique doit être suffisamment détaillée pour identifier les coûts d'investissement induits ou indirects, temporaires ou définitifs mais néanmoins nécessaires à la réalisation de tout ou partie des travaux.

Une première approche basée sur des ratios doit permettre d'évaluer les consommations de fluides et les coûts de fonctionnement.

Une analyse en coût global jusqu'à la fin de vie du bâtiment est demandée. Elle devra permettre à la commune de connaître les coûts de fonctionnement du bâtiment tout au long de la vie du bâtiment.

Une approche sur le volet optimisation fiscale est également demandée.

Par ailleurs, la mission comprendra également :

- L'accompagnement à la recherche de financements

Le programmiste identifiera les différentes pistes de financement Il présentera une **proposition de bilan d'opération tenant compte de ces financements.**

Il accompagnera par ailleurs la collectivité dans le montage des dossiers de subvention.

- L'accompagnement à la définition du fonctionnement

Le programmiste identifiera les coûts de fonctionnement de l'équipement ainsi que les moyens humains pour le faire fonctionner (issus du PCSES) afin de présenter un bilan global de cette opération.

Livrables :

- ✓ Programme de la médiathèque
- ✓ Note relative au financement et bilan d'opération
- ✓ Note relative au fonctionnement

Ce document permettra au Maître d'Ouvrage de lancer une consultation de maîtrise d'œuvre et de procéder à l'organisation interne pour permettre de faire fonctionner l'équipement.

Les éléments de programmation technique détaillée, assortis du calcul détaillé du coût prévisionnel des travaux correspondants et du calendrier prévisionnel des études et travaux sont soumis aux avis du maître d'ouvrage.

Restitution :

- ✓ Réunion intermédiaire technique
- ✓ Réunion de présentation du programme de l'opération aux élus

B.2. Mission d'assistance pour passation du marché de maîtrise d'œuvre de la médiathèque

Cette phase a pour objectif d'accompagner le maître d'ouvrage sur la définition de la procédure de consultation, sur la rédaction du cahier des charges et l'analyse des offres.

Elle consiste à :

- Proposer au maître d'ouvrage les procédures de consultation possibles avec leurs avantages et inconvénients
- Rédiger le cahier des charges de maîtrise d'œuvre
- Réaliser l'analyse des offres

Livrables :

- ✓ Note comparative des procédures
- ✓ Cahier des charges pour le concours de maîtrise d'œuvre
- ✓ Rapport d'analyse des offres

Restitution :

- ✓ Réunion d'échanges sur le DCE
- ✓ Présentation du rapport d'analyse en commission d'appel d'offres

B.3. Accompagnement du maître d'ouvrage en phase conception

Le prestataire interviendra en assistance au maître d'ouvrage à toutes les phases de conception : ESQ, APS, APD, PRO pour s'assurer de l'adéquation du projet avec le programme établi et avec le budget prédéfini.

Il participera ainsi aux réunions de présentation des étapes ESQ, APS, APD et sera destinataire des livrables (esquisse, AVP, PRO, DCE). Il émettra à chaque étape un rapport faisant apparaître les préconisations et recommandations à prendre en compte par la Maitrise d'œuvre.

En phase APD, il remettra son analyse sur le montant estimé des travaux.

Le prestataire conseillera le maître d'ouvrage sur les pistes de financement de l'opération. Il l'accompagnera dans le montage des dossiers de demande de subvention, en apportant les éléments techniques utiles (schémas, estimations financières, notes techniques...).

Livrables : rapports phase ESQ, APS, APD, PRO, DCE

Délai d'établissement des livrables : 15 jours

C. TRANCHE OPTIONNELLE N°1 : ETUDE DE PROGRAMMATION POUR LA BOURSE DU TRAVAIL

Selon l'évolution du projet Cœur de Ville, et selon les conclusions du schéma directeur culturel, la ville pourra souhaiter déclencher une étude sur l'un ou l'autre des bâtiments concernés.

C'est pourquoi des missions complémentaires pourront être confiées au prestataire à ce sujet (ex : étude de programmation de la bourse du travail, étude simple sur la faisabilité d'aménager une partie d'un bâtiment suite à une sollicitation d'association pour investir un lieu).

Livrable : Programme fonctionnel

Cette tranche optionnelle concerne l'étude de programmation pour la bourse du travail, bâtiment qui devrait accueillir des associations.

Pour cela, le prestataire proposera un montant pour une journée d'étude et pour réaliser une réunion.

- Coût journalier d'études
- Coût d'une réunion en mairie (2h)
- Coût d'une visite de sites : 1 journée

Lorsque le besoin sera défini, le prestataire sera consulté et proposera un devis faisant apparaître le nombre d'heures et le nombre de réunions.

D. TRANCHE OPTIONNELLE N°2 : ETUDE DE PROGRAMMATION POUR LA REHABILITATION DE L'ANCIENNE BIBLIOTHEQUE

Selon l'évolution du projet Cœur de Ville, et selon les conclusions du schéma directeur culturel, la ville pourra souhaiter déclencher une étude sur l'un ou l'autre des bâtiments concernés.

C'est pourquoi des missions complémentaires pourront être confiées au prestataire à ce sujet (ex : étude de programmation de la bibliothèque, étude simple sur la faisabilité d'aménager une partie d'un bâtiment suite à une sollicitation d'association pour investir un lieu).

Livrable : programme fonctionnel

Cette tranche optionnelle concerne l'étude de programmation pour la réhabilitation de l'ancienne bibliothèque située dans le quartier des Cheminots.

Pour cela, le prestataire proposera un montant pour une journée d'étude et pour réaliser une réunion.

- Coût journalier d'études
- Cout d'une réunion en mairie (2h)
- Cout d'une visite de sites : 1 journée

Lorsque le besoin sera défini, le prestataire sera consulté et proposera un devis faisant apparaître le nombre d'heures et le nombre de réunions.

E. TRANCHE OPTIONNELLE N°3 : ACCOMPAGNEMENT AU MONTAGE D'UN APPEL A PROJETS SUR LE SITE SAINTE ANNE

Selon l'évolution du projet Cœur de Ville et notamment de la programmation du site Sainte Anne pour la partie halle couverte, des besoins émergeront. Il est évident que les projets médiathèque et halle couverte seront intimement liés et interagiront entre eux. Il sera nécessaire de lancer un appel à projet. Sur le site Sainte Anne. L'accompagnement du programmiste de la médiathèque sera peut-être opportun à cette étape du projet.

Livrable : Note technique

Pour cela, le prestataire proposera un montant pour une journée d'étude et pour réaliser une réunion.

- Coût journalier d'études
- Cout d'une réunion en mairie (2h)
- Cout d'une visite de sites : 1 journée

Lorsque le besoin sera défini, le prestataire sera consulté et proposera un devis faisant apparaître le nombre d'heures et le nombre de réunions.

ARTICLE 3- PLANNING PREVISIONNEL DES ETUDES

La mission d'Assistance à maîtrise d'ouvrage démarrera en mai 2021 pour une durée estimée entre 10 et 12 mois.

Sachant que le calendrier envisagé pour la médiathèque est le suivant :

- Lancement du concours de maîtrise d'œuvre : mai 2022
- Désignation équipe de maîtrise d'œuvre : septembre 2022
- Etudes Moe : septembre 2022- mai 2023
- Permis de construire : mars-août 2023
- Consultation entreprises : juin-septembre 2023
- Démarrage des travaux : décembre 2023
- Fin des travaux : mai 2025

Une réunion de démarrage est prévue en mai 2021.

ARTICLE 4- METHODOLOGIE

Les modalités pratiques d'organisation et de déroulement de la future étude (notamment en ce qui concerne la transmission des documents et études disponibles, la composition précise du comité de pilotage, le calage du calendrier et le rythme des réunions de travail) seront discutées lors d'une **réunion préliminaire** rassemblant, outre le maître d'ouvrage, le mandataire choisi et des représentants des partenaires privilégiés de la commune.

Le projet Somain Cœur de Ville dans lequel s'inscrivent le projet de médiathèque et le schéma directeur culturel est un projet multipartenarial. L'association des partenaires de la collectivité est donc un aspect essentiel à prendre en considération. Il est donc à prévoir des temps d'échanges avec ces partenaires ainsi que leur association aux réunions clés.

La participation du monde associatif et des habitants au projet est une volonté forte de la municipalité.

En dehors des entretiens et des réunions de concertation avec les élus et les différents acteurs du domaine de la culture et des loisirs, cette participation pourra se faire sous la forme d'ateliers, de réunions publiques ou tout autre moyen que pourrait proposer le bureau d'études.

Il est à noter que la municipalité s'est dotée d'un nouvel outil de communication au travers d'une maison des projets. Ce lieu, situé au rez de chaussée de la bourse du travail (un des sites concernés par le projet culturel) a vocation à diffuser les informations et à accueillir les ateliers participatifs.

Dans ce but, des documents d'information facilement reproductibles et diffusables pourront être produits à destination du grand public.

Le candidat précisera dans sa proposition de mission les moyens qu'il propose de mettre à la disposition de l'équipe municipale pour mener à bien la démarche de concertation. Cet aspect de la démarche fera l'objet de précisions dans le chiffrage détaillé.

Une visite de médiathèques pourra être organisée avec les élus et techniciens concernés. Le prestataire proposera une liste et accompagnera la municipalité pendant une journée sur les sites. Il s'agit d'une prestation optionnelle.

ARTICLE 5- LIVRABLES, RESTITUTIONS ET REUNIONS

Les documents à remettre par le titulaire au cours de l'exécution du marché sont remis sur le ou les supports suivants pour chaque livrable identifié dans les chapitres précédents.

Support papier à fournir en 3 exemplaires papier et support électronique (pdf)

Les réunions de restitution prévues dans le présent CCTP auront lieu en présence des élus et techniciens en mairie de Somain.

En ce qui concerne les réunions d'échanges ou réunions préparatoires nécessaires à la mission, elles se feront selon les besoins et devront être intégrées dans l'offre.

ARTICLE 6 - ANNEXES

- Cartographie du cadre de vie
- Cartographie du maillage social
- Exemples de fiches par site

ARTICLE 7 – DOCUMENTS QUI SERONT REMIS AU PRESTATAIRE RETENU

- PLU
- Etats des lieux des bâtiments associatifs et questionnaires associations réalisés en interne
- Synthèse des sites

- Synthèse de l'organisation des services
- Etudes utiles liées au projet Cœur de Ville
- Diaporama présenté aux élus et relevé de décisions
- Note d'orientation approvisionnement énergétique du SCOT
- Plans existants (plans de principe avec surfaces estimatives non contractuels)
- APD maison des projets
- Programmation du théâtre
- Plannings d'occupation des bâtiments